

COURTENAY

Curt'Infos

BULLETIN MUNICIPAL N°18
Janvier - Février - Mars 2011

Edito

C'est avec un mois d'avance que l'hiver a pris ses quartiers à notre grand étonnement. Mais malgré neige et verglas, grâce aux services techniques, les réseaux routiers communaux ont été pour la plupart rapidement dégagés, et les curtiennes et les curtiens ont pu se déplacer sans trop de difficultés. Espérons que le temps sera plus clément au mois de janvier.

Pour cette nouvelle année, en premier lieu, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères et vous souhaiter au nom du conseil municipal une excellente année 2011 faite de joie, de bonheur, d'amitié, de sincérité, de plaisirs partagés avec les vôtres et tous ceux qui vous sont chers dans un contexte que j'espère moins morose, emprunt d'espoir, d'optimisme et de certitudes positives pour l'avenir. J'y ajoute bien entendu, mes vœux de pleine réussite dans vos activités et vos projets. Je voudrais aussi avoir une attention particulière à l'égard de toutes les personnes souffrantes, plongées dans la maladie, celles plongées dans la peine par la perte tragique d'un être cher, les personnes seules et celles qui ont de plus en plus de mal à équilibrer le budget familial. Tous les services communaux sont à votre écoute afin de vous permettre dans la mesure du possible de franchir ce cap difficile.

Pour notre commune, avant de formuler des vœux pour les projets de cette année, bien sûr, comme à l'habitude, je me dois de vous faire un rapide retour sur cette année écoulée riches en actions, travaux et événements. A savoir : construction de la station d'épuration du bourg, réfection des portes, du retable et du clocher de l'église, poursuite de la réfection des rues du bas, de l'assainissement, de l'éclairage, aménagement de la rue des Ormes, réfection de la place A. Chesneau, mise en place de la zone bleue, installation de panneaux de vitesse aux entrées de ville, installation de panneaux explicatifs de rues et de monuments, poursuite des actions en faveur du développement durable, inauguration de la station de traitement de l'eau potable, installation d'entreprises comme AFL, réouverture de la piscine, participation aux actions de solidarité : Virades de l'espoir et Téléthon, 45^{ème} anniversaire du jumelage avec Tiengen, concours des maisons fleuries,

recensement agricole, forum des associations, installation de défibrillateurs, Foire du mois d'Août et spectacle Patrick Juvet, agenda 2010-2011, modification de l'accueil de la Mairie, ouverture de la 16^{ème} classe de l'école primaire, conception et réalisation de livrets pour les 4 cycles de l'école de musique, représentations théâtrales, expositions photos, bibliothèque, peintures, etc.

2011 verra la mise en service de la station du bourg et de la saulaie de la Jacqueminière ensemble qui se veut performant, écologique, intégré et pédagogique, poursuite des travaux des rues du bas, mise en place de nouveaux défibrillateurs et de panneaux de vitesse, mise aux normes des bassins et de abords de la piscine en intégrant les fondations pour une possible couverture.

La réforme de collectivités a été adoptée et nous espérons tous qu'elle simplifiera les démarches des citoyens et apportera une meilleure lisibilité dans le fonctionnement de nos institutions.

Avant de terminer je voudrais souhaiter à tous les bénévoles des associations curtiennes de continuer de les faire vivre et les développer, car elles rendent notre ville plus attractive dans tous les domaines. Ils sont des acteurs incontournables de la politique municipale, permettant la mixité intergénérationnelle, la cohésion sociale en favorisant les rencontres, en animant la vie locale.

Je vous assure du soutien de la municipalité et je remercie tous ceux qui sont animés du même souci que le nôtre : servir l'intérêt général, animer et développer notre ville.

Que 2011, année internationale de la forêt, nous permette comme l'arbre qui en est le symbole d'être ancré dans le sol fertile de notre passé, de posséder un tronc puissant pour faire face à la réalité d'aujourd'hui, de nous projeter dans un avenir multiple au travers des innombrables branches de nos diversités citoyennes et ainsi d'aller à l'essentiel.

Francis Tisserand
Maire de Courtenay



A l'honneur

En cette fin d'année, la ville de Courtenay a souhaité récompenser les participants au concours 2010 des balcons et jardins fleuries.

Invitée à une réception donnée en leur honneur, la trentaine de participants s'est donc retrouvée en Mairie le 3 décembre dernier afin de connaître leur classement et de recevoir leur diplôme ainsi que des lots offerts par des fournisseurs et des partenaires du service des Espaces Verts.

LISTE DES LAURÉATS

Catégorie « maison avec jardin très visible de la rue, type très fleuri » :

M et Mme Buisson, M et Mme Loiseau, Mme Nicot, M et Mme Meunier.

Catégorie « maison avec jardin visible de la rue, type paysager, avec ou sans fleurs ou jardin à thème » :

M. Serre, M et Mme Lelong, M et Mme Mauvière.

Catégorie « maison avec décor floral sur la voie publique » :

M et Mme Meunier, M et Mme Fourgeux.

Hors concours : M et Mme Nicot,

M et Mme Perolat.

Catégorie « maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique » :

Mme Lefevre, M. Dessolin, M. Lecomte.

Catégorie « maison ayant des possibilités limitées » :

M et Mme Ragon.

Catégorie « immeubles collectifs fleuries » :
Foyer logements Les Hautes Loges.

Catégorie « jardins fleuries non visibles de la rue » :

M et Mme Bouveret, M et Mme Declerc, M. Beauvais.

Catégorie « jardins potagers et vergers écologiques » :

M et Mme Buisson, Mme Nicot.

Hors concours : M et Mme Fourgeux et M et Mme Bertin.

Si vous souhaitez prendre part à l'édition 2011 du concours, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès des Services Techniques Municipaux, Service des Espaces verts, Zone Industrielle du Luteau, 02.38.97.77.84.

Infos

C'est l'hiver...

En cas d'enneigement, le balayage, le nettoyage, le déneigement et le traitement du verglas des trottoirs à l'aide de produits adaptés (sel, cendres, sable...) incombent aux riverains.



Encombrants

Le prochain passage des encombrants aura lieu mercredi 6 avril pour le Centre ville, jeudi 7 avril pour la Jacqueminière et vendredi 8 avril pour Ste Anne et les Ecart (Pour les Ecart, veuillez vous inscrire en mairie au 02.38.97.47.56).

S.A.R

Le Syndicat d'Aménagement Rural des cantons de Courtenay et Château-Renard vous rappelle que le ramassage des poubelles peut s'effectuer le matin (entre 5h00 et 12h00) comme le soir (entre 18h00 et minuit). C'est pourquoi il est important de sortir son bac la veille du jour de collecte.

3 règles sont à respecter :

- pas de déchets en vrac dans le bac ou à côté
- pas de sacs au pied du bac
- seules les ordures ménagères seront collectées.

La tournée de ramassage sur Courtenay est établie ainsi :

- le mardi : les lieux-dits
- le mardi et vendredi : le centre bourg.

Pour contacter le SAR :

Château-Renard
Courtenay
SAR
118 rue Etienne Dolet
45220 Château-Renard
Tél. 02.38.95.27.65
Courriel : sar45@orange.fr

Travaux

Placette devant la mairie

Les intempéries de fin d'année ont décalé le démarrage des travaux d'aménagement de la placette située devant la mairie. Ils devraient commencer début février pour une durée d'un mois environ.

Ce nouvel aménagement paysager entraînera une modification de l'emplacement de certains exposants du marché.

Voirie

Compte-tenu de l'essor de ce nouveau quartier de Courtenay depuis l'arrivée de l'EHPAD, une partie de la rue des Pâturieux comprise entre l'EHPAD et la route de Montargis (voie communale n°30 dite des Pâturieux et voie communale n°29 dite des Fouets à Liffert) sera élargie, empierrée et recouverte d'un revêtement au mois de février.

Eglise

La rénovation des portes de l'église arrive à son terme. Après la repose des premières portes fin 2010, les portes manquantes seront réinstallées dans le courant du mois de février. Lors de leur rénovation, la date de la précédente rénovation est apparue gravée sur le bois : 1827.

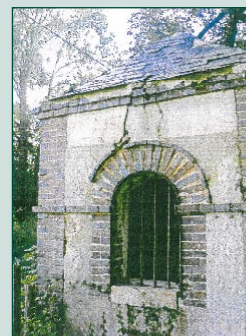
Vidéoprotection

Dans la continuité du plan de sécurité locale, quatre nouvelles caméras de

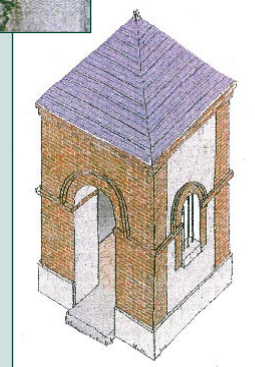
vidéoprotection ont été installées, ce qui porte à onze le nombre de celles-ci dans notre commune.

La Chapelle de l'Hopiteau

De son véritable nom « La Chapelle St Jean Baptiste », la Chapelle de l'Hopiteau se verra dotée dans un premier temps d'une nouvelle couverture en ardoises. Une réfection complète est prévue ultérieurement.



LA CHAPELLE
AUJOURD'HUI



LA CHAPELLE
APRÈS L'ENSEMBLE DES RÉNOVATIONS



PISCINE : bilan et perspectives

Bilan 2010 chiffré

Pour la saison estivale 2010 (ouverture du 3 juillet au 29 août), la piscine municipale de Courtenay a comptabilisé 4 691 entrées. Ce taux de fréquentation est sensiblement identique à celui constaté en 2008 compte-tenu des conditions météorologiques médiocres du mois d'août. Le total des entrées a ainsi permis d'encaisser 6 450 euros.

Toutefois, le fonctionnement d'un tel équipement engendre de nombreux coûts qui s'élèvent pour les deux mois d'ouverture en juillet et en août 2010 à : 9 265 euros en dépenses d'investissement et 64 492 euros en dépenses de fonctionnement.

2011 : début des travaux

La saison 2011 s'annonce sous le signe des travaux.

La piscine de Courtenay nécessite d'importants travaux de mise aux normes qui se regroupent en trois axes principaux :

1. l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
2. la création d'une patageoire
3. la création d'un réservoir de récupération et de recyclage des eaux de débordement.

Les travaux devraient démarrer en septembre 2011 pour être terminés en mai 2012. La DDASS devrait cependant donner son autorisation



d'ouvrir l'équipement au public pour l'été 2011.

La liste détaillée des travaux prévus vous sera précisée dans le prochain numéro du **Curt'Infos**.

Amendes de police

Le produit des amendes de police relatives à la circulation routière fait l'objet d'un prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités locales, correspondant au produit des amendes forfaitaires dressées sur l'ensemble du territoire.

CAS N°	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE
CAS N° 1	11 €	33 €
CAS N° 2	35 €	75 €
CAS N° 3	68 €	180 €
CAS N° 4	135 €	320 €

Qui gère les ressources ?

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, les ressources sont mutualisées au niveau du département. Charge ensuite au Conseil général d'arrêter la liste des subventions allouées dans ce cadre.

A quoi utilise-t-on ces ressources ?

Ces sommes doivent être allouées :
* soit au financement des opérations concernant les transports en

commun (aménagement et équipements améliorant la sécurité des usagers, l'accueil du public, l'accès aux réseaux, les liaisons entre réseaux et avec les autres modes de transport; aménagements de voirie...),

* soit à des opérations relevant de la sécurité routière (plans de circulation, parcs de stationnement, signalisation, aménagements et travaux concourant à la sécurité routière...)

Enfance



Accueil de loisirs Février 2011

pour les enfants de 4 à 12 ans

Lors des vacances scolaires d'hiver, un accueil de loisirs est organisé du lundi 21 février au vendredi 04 mars 2011.

INSCRIPTIONS À LA SEMAINE :

- au 14 rue des Pâtureaux à Courtenay (derrière la Halte garderie)
- le mardi 1^{er}, jeudi 3 et vendredi 4 février de 17h00 à 18h30 et le mercredi 2 février de 16h00 à 18h00 ou sur rendez-vous.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUS :

Carnet de santé, livret de famille, justificatif de domicile, attestation de votre sécurité sociale, notification CAF Aides au Temps Libre 2011 et un moyen de paiement (chèque ou espèces).

Le règlement se fait à l'inscription. Tout séjour non réglé entraînera l'annulation de l'inscription.

La CAF participant financièrement au fonctionnement de l'accueil de loisirs, les tarifs sont dépendants du quotient familial.

A savoir :

La halte garderie reste ouverte au moins de 4 ans pendant les vacances de février.

Renseignements à la Halte Garderie au 02.38.97.46.73.

RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2011

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE COURTENAY

Les inscriptions à l'école primaire de Courtenay (école maternelle et école élémentaire) sont obligatoires pour une première entrée (*).

Elles seront réalisées en Mairie du lundi 14 mars au vendredi 15 avril 2011 (du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, sauf le mercredi après-midi) sur présentation des documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour
- Justificatif de domicile sur Courtenay
- En cas de divorce ou de séparation, l'extrait de jugement précisant le responsable de l'enfant et son lieu de résidence
- Certificat de radiation de l'ancien établissement si l'enfant était scolarisé dans une autre commune

Si l'enfant déjeune au Restaurant scolaire, fournir également :

- L'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2009 des deux conjoints
- Le dernier avis de versement de la Caisse d'Allocations Familiales sur lequel figurent le montant des prestations mensuelles et le numéro d'allocataire
- Un certificat médical en cas d'allergie

Il est rappelé aux parents qui ne fourniront pas ces documents nécessaires au calcul du quotient familial, avant la rentrée scolaire, qu'il sera fait application du tarif figurant dans la tranche 6 (le tarif le plus élevé).

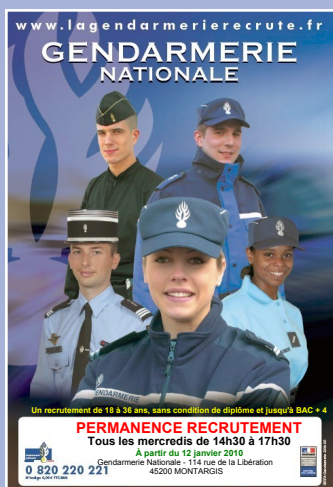
Renseignements complémentaires
au 02.38.97.27.88
(pour les inscriptions)
ou au 02.38.97.47.56
(pour la restauration scolaire)

(*) Les élèves scolarisés à l'école maternelle intégrant le Cours Préparatoire à la rentrée de septembre 2011 sont automatiquement inscrits à l'école élémentaire.

Communiqués

GENDARMERIE NATIONALE INFORMATION ET RECRUTEMENT

La Gendarmerie Nationale met en place une permanence d'information et de recrutement au sein de la Compagnie de Gendarmerie de Montargis sise 114 rue de la Libération 45200 Montargis depuis le mercredi 12 janvier 2011. Cette permanence est ouverte à tout public, tous les mercredis après-midi de 14h30 à 17h30.



LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Dans les trois mois suivant leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend également l'enseignement de défense et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet de participer à la JAPD.

Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour présenter examens, concours et autres démarches (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...) exigées et/ou organisées par les autorités publiques.

Pour tout renseignement, il convient de contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.27. ou courriel : dsn-csn-frs@sga.defense.gouv.fr.



ASSOCIATION
FRANCE ALZHEIMER
www.francealzheimer.org

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

FRANCE ALZHEIMER LOIRET Antenne de l'arrondissement de Montargis

Notre accueil de Jour a très bien fonctionné durant toute cette année avec une ouverture deux fois par semaine, le mardi et le jeudi où nous avons encadré douze à quinze personnes chaque fois.

Nous avons organisé un Thé Dansant le 22 Avril 2010 au profit de **FRANCE ALZHEIMER LOIRET**. Les ROUES dans l'AME de Montargis ont organisé le 16 Mai 2010 une Marche et un Parcours VTT au profit de **FRANCE ALZHEIMER LOIRET**. Le 5 Août, juste avant les vacances, nous sommes allés déjeuner au Restaurant du Lac de Châlette sur Loing avec les familles et les accueillis accompagnés de nombreuses bénévoles, en tout 42 personnes. Après le repas, une balade était organisée avec < le Ville de Châlette > sur les canaux. La commune de Châlette nous a aidés pour le financement de cette promenade en bateau.

Le 4 Octobre 2010, nous sommes pris en charge par le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise en partenariat avec **FRANCE ALZHEIMER LOIRET**. Nous avons un local flambant

neuf, spécialement construit pour recevoir des malades Alzheimer. Celui-ci se trouve à côté du FIL de l'EAU (le CAJA), 13 rue du Port St Roch à Montargis. Il est aménagé de façon agréable et rationnelle. Nous sommes ouverts 5 jours par semaine, du lundi au vendredi inclus, avec possibilité de recevoir jusqu'à 15 personnes par jour. Nous en accueillons déjà une moyenne de 10 en à peine un mois d'ouverture. Cet établissement fonctionne chaque jour avec 3 AMP salariés, un gériatre, une psychologue, une infirmière, un Cadre Supérieur secteur Personnes Agées, une secrétaire et 3 Bénévoles.

L'Antenne **FRANCE ALZHEIMER LOIRET** se rend toujours dans les familles faire une visite préliminaire pour une inscription à l'Accueil de Jour. Le Docteur LIGNEAU reçoit ensuite la famille accompagnée de son malade pour les renseignements médicaux et sociaux.

Nous organisons des Groupes de Parole avec les familles tous les mois à l'Auberge de Jeunesse 25 Quai du Port à Cepoy avec une Psychologue.

Une Formation de l'Aide aux Aidants est mise en place par **FRANCE ALZHEIMER LOIRET** dans les locaux de l'Hôpital, elle est animée par une Bénévole et toujours une Psychologue formées spécialement pour cet encadrement. **FRANCE ALZHEIMER LOIRET** continuera les formations gratuites aux bénévoles pour toutes les interventions auprès des malades Alzheimer.

Les petites sorties sont toujours prévues. Un Thé Dansant est programmé pour le 13 octobre 2011 à l'Espace Jean Vilard d'Amilly avec Thibault Colas. (Il faut préciser que chaque année nous avons la salle gratuite et les prestations techniques offertes par la ville d'Amilly).

Nous nous déplaçons aussi pour donner des informations sur la maladie à des Associations, l'Ecole d'Infirmières ou des Etudiants.

La responsable d'Antenne fait toujours de l'Ecoute des Familles au téléphone.

Pour tous renseignements, contacter,
Mme Monique Reuillard,
au 02 38 95 35 44 ou 06 79 46 40 83.



LE PAYS GATINAIS ET VOUS Le Syndicat de Pays et ses missions

Le Pays c'est tout d'abord un territoire avec une cohésion géographique, culturelle, sociale et économique (73 communes, 4 communautés de communes et 1 SIVOM). **Le Pays exprime la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres.** Il constitue le cadre de l'élaboration d'un **projet commun de développement durable** destiné à optimiser les atouts du territoire et à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural. Ce projet prend la forme d'une **Charte de Développement Rural** du Pays.

Le Syndicat de Pays n'a pas vocation à constituer un échelon administratif supplémentaire, mais agit en concertation avec les communes et groupements de communes qui le composent.

Les programmes portés par le Pays poursuivent des objectifs de développement durable partagés avec d'autres institutions (Union Européenne, Etat, Région, Département) et peuvent être mis en oeuvre dans le cadre de contrats pluriannuels. C'est le cas :

* du Contrat Régional du Pays 2010 - 2014

Signé avec la Région Centre en janvier 2010, ce contrat doit financer de nombreuses actions dans différents domaines tels que le développement et l'innovation économique (Zones d'activités, commerces), les services à la population (Crèches, Relais d'Assistantes Maternelles), l'amélioration

de l'habitat, la performance énergétique (isolation des bâtiments communaux, des logements sociaux), la mobilité, la biodiversité, le tourisme et l'agriculture. Ce sont 6 130 000 euros de subventions qui seront injectés sur 4 ans pour financer les projets retenus.

A ce jour, 47 dossiers représentant 992 000 euros de subventions ont été transmis à la Région Centre pour être subventionnés.

* du Contrat Global du Loing en Gâtinais 2009 - 2012

Outil de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ce contrat vise à mettre en oeuvre un projet global de l'eau et des milieux aquatiques sur la partie centrale du bassin versant du Loing. Le programme d'actions prévu sur 4 années atteint près de 49 millions d'euros d'investissements.

Les trois objectifs principaux sont : la restauration des milieux aquatiques, la préservation de la ressource en eau potable et l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines.

D'ores et déjà, 20% des montants prévus ont été engagés pour des actions couvrant tous les domaines du contrat.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le Pays Gâtinais, consultez le site www.pays-gatinais.com ou le 02.38.95.64.50.

UNE AIDE DANS LES CONFLITS FAMILIAUX :



LA MEDIATION FAMILIALE

La **Maison de la Famille** est une association Loi 1901 qui oeuvre auprès de familles fragilisées par des situations de séparation, de divorce et/ou de conflits familiaux.

Elle gère deux lieux d'accueil pour l'exercice du droit de visite, une permanence d'écoute et de soutien dans les conflits familiaux et un service de Médiation Familiale.

La Médiation Familiale s'adresse :

- Aux **parents**: avant, pendant ou après une séparation ou un divorce.
- Aux **grands parents**: pour maintenir des liens avec leurs petits enfants.
- A la **fratrie**: pour organiser le cadre de vie d'un parent âgé, pour une succession difficile.
- Aux **jeunes majeurs** en rupture de liens avec leurs parents.

Elle permet :

- De **rétablir la communication** entre les personnes.
- De **trouver des solutions** adaptées aux besoins de chacun, en particulier ceux des enfants.

Le médiateur familial est **impartial, indépendant** de la justice et **sans pouvoir de décision**. Il est qualifié, garantit la **confidentialité** des entretiens, et soutient une **communication visant à trouver des accords durables**.

Une Permanence d'information gratuite sur la Médiation Familiale est assurée les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois de 9h30 à 12h au Centre Social, 11 rue du Maréchal Foch à Courtenay (1^{er} étage, bureau 5).

Vous pouvez également vous adresser à :

MAISON DE LA FAMILLE

8 chemin du Cimetière
B.P. 30144

45201 Montargis Cedex
02 38 98 05 48

maisondefamille@orange.fr

ASSOCIATION E.E.R.I.GE



L'association E.E.R.I.GE (Espace Ecoute Rencontre Inter-Génération) existe depuis 11 ans.

Composée de bénévoles, cette association a pour objet d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et handicapées isolées et d'accompagner les aidants et bénévoles visiteurs intervenant auprès de ces personnes.

Les membres ont à coeur d'apporter une réponse personnalisée et gratuite à l'isolement et au sentiment de solitude des personnes âgées ou handicapées. Elles visitent ces personnes à leur domicile en les suivant également si elles entrent en maison de retraite, pour écouter et permettre un retissage du lien social intergénérationnel et leur apporter du bien-être.

L'association vous invite à participer à son action de bénévolat.

Renseignements : E.E.R.I.GE - ZAC de Villemandeur - 4 rue des Frères Lumière à Villemandeur - 02.38.93.62.28 - Courriel : eerige@hotmail.fr

CULTURE

Théâtre

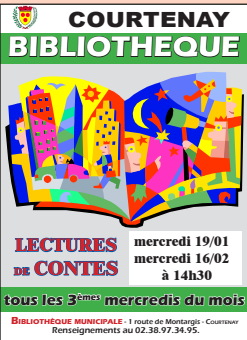
Le samedi 15 janvier dernier, la Compagnie A Tour de Rôle venait interpréter au foyer municipal la pièce « **Un Café chez Marie** ».

Près de 200 spectateurs sont venus applaudir les comédiens. Une fois de plus un vif succès !

Contes

La bibliothèque municipale invite les enfants tous les 3^{èmes} mercredis du mois dès 14h30 à venir écouter les contes de Monica.

Entrée gratuite au 1 route de Montargis à Courtenay.



Renseignements au 02.38.97.34.95.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Dans le prochain **Curt'Infos**, vous découvrirez un questionnaire de satisfaction concernant la bibliothèque municipale.

Nous comptons sur votre participation !

VIDE-GRENIERS ATTENTION NOUVEAUTÉS !

Désormais, les vide-greniers organisés par le service des Fêtes et cérémonies de la ville de Courtenay se feront exclusivement sur réservations préalables. La réservation ne sera définitive qu'une fois le paiement effectué et devra intervenir au plus tard le jeudi ou le vendredi avant le vide-greniers.

Aucune inscription ne pourra se faire le jour même du déballage et par conséquent, aucun encaissement.

Un plan du vide-greniers sera établi par le service des Fêtes et cérémonies. Il sera installé sur site le jour du déballage afin que chacun puisse trouver sa place. La Police municipale sera chargée de contrôler et de verbaliser les déballages « sauvages ».

Renseignements au 02.38.97.27.87.

Tribune

L'OPPOSITION MUNICIPALE

NEIGE EN DECEMBRE ...mais là n'est pas le problème !

Venez voir vous-même !

- Interpellé gentiment par quelques parents, nous sommes à La Jacqueminière, lotissement qui se sent bien loin de tout.
- «Grands» du collège, mais aussi «petits» de l'école primaire, sont tous au même régime : attendre le car «au grand frais».

On n'est même pas écoutés...

A l'arrêt de La Tuilerie, une dizaine d'enfants : 3 mamans présentes, réagissent.

- «Depuis plusieurs années, nous avons demandé au maire l'installation d'un abri pour nos enfants quand même : Refusé !... Nous ici, on dirait qu'on n'existe pas.»

- «(Mais c'est Courtenay ici, et nous payons nos impôts à Courtenay, non ?)»

- «(Nous avons fait une pétition : pas de réponse.)»

- «(Mon mari a proposé d'en construire un abri.)»

«(pas possible, il faut qu'il soit aux normes)», a dit le maire.

- «(Il n'y en a qu'un aux Rogets, mais pas pour nous...)»

Disparition aux Petits Fauchots ?

- «(Oh ? L'arrêt, ils l'ont déplacé. Et l'abri, la mairie l'a enlevé il y a 6 ans environ... se souvient une maman. Le Maire nous a dit de voir avec le Conseil Général pour en avoir un autre ! Vous pensez...)»

- Survient en voiture Mme Brundet, conseillère municipale (Majorité) :

« Il y a un problème ?... Je peux faire quelque chose, je suis à la commission « Transports scolaires » ? Ah ! C'est pour un abri ?... Voyez M. Tisserand !!! », dit-elle à la maman, en redémarrant.

Texte remis par M. Patrice PELIZZARI

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chères Curtiniennes, Chers Curtiniens,

L'année 2010 vient de se terminer avec un bilan prospère.

Nous avons achevé la réhabilitation de la rue des Trois Rois, de la rue de Pologne, et mis en route notre projet de construction de la station d'épuration. Si le planning est respecté, le basculement des eaux usées sur la nouvelle construction se fera début mai.

Il restera cinq mois de travaux pour aménager les abords, réaliser le parcours pédagogique et détruire l'ancienne structure.

2010 a vu l'achèvement de la restauration de la façade nord de l'église et de son clocher, ainsi que la rénovation des portes à l'identique.

2011 verra l'extension de la vidéoprotection, pour la sécurité des Curtiniens et l'achèvement de la remise en état des rues du Bas (rue Eugène Piron, rue des Courtrils, ruelle des Fossés et rue aux Ours).

Une nouvelle tranche de travaux d'assainissement sera réalisée en centre ville, ainsi que la mise aux normes des branchements en eau potable (suppression des branchements plomb).

Sur le site de la Jacqueminière, une saulaie va être plantée pour le traitement des sur-débits, puisque la majorité des eaux usées sera traitée sur la station du bourg.

Par ces nouvelles réalisations, l'équipe municipale suit son programme et se félicite de la collaboration de l'opposition.

Pour clore ce bilan, **nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2011.**

Calendrier 2011 1^{er} semestre



samedi 8 janvier	Conférence « Les grandes orgues de Notre Dame de Paris » - Foyer logements Les Hautes Loges	Les Amis de l'Orgue
samedi 8 janvier	Assemblée générale - Galette - Foyer municipal	Avenir Pétanque
mardi 11 janvier	Galette - Loto - Foyer municipal	Les Aînés de Courtenay
samedi 15 janvier	Théâtre - « Un café chez Marie » - Foyer municipal	Compagnie A Tour de Rôle - Mairie
vendredi 21 janvier	Loto FSE Collège - Foyer municipal	Ass. des Parents d'Elèves du Collège
dim. 30 janvier	Loto - Foyer municipal	Avenir Football
samedi 19 février	Soirée Jeux - Foyer municipal	Club d'Echecs
dim. 27 février	Loto - Foyer municipal	Avenir Billard
dimanche 6 mars	Loto - Foyer municipal	Comité de Jumelage
jeudi 10 mars	Dégustation - Foyer municipal	Les Aînés de Courtenay
samedi 12 mars	Spectacle - Repas - Foyer municipal	Ass. de Parents d'Elèves de l'Ecole primaire
19 - 20 mars	Exposition avicole - Foyer municipal et Halle	Club avicole
samedi 19 mars	Concert - « French Gospel Voices » - Eglise S ^t Pierre S ^t Paul	Les Amis de l'Orgue
samedi 19 mars	Cérémonie du 49 ^{ème} Anniversaire du Cessez le Feu en Algérie - Salle polyvalente	FNACA
du 23 au 28 mars	Bourse aux vêtements - Foyer municipal	Association Printemps-Automne
02 - 03 avril	Bourse auto-moto pièces détachées - Foyer municipal + Halle	Court'Auto Moto Passion
du 05 au 15 avril	Exposition - Foyer municipal	Ecole et Bibliothèque
jeudi 7 avril	EXPOSITION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - Foyer municipal, salle polyvalente	Mairie
9 et 10 avril	Spectacle musical dans le cadre de la semaine nationale du Développement durable - Gymnase	Ecole municipale de Musique et de Danse
samedi 16 avril	Exposition du Livre - Salle polyvalente	ACPDA
dimanche 17 avril	FETE DU PRINTEMPS - VIDE GRENIERS	Service des Fêtes Mairie
dimanche 17 avril	Course tout terrain- Nid de Loup	Club de modélisme
dimanche 24 avril	COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION	
samedi 30 avril	Tournoi de Pocker - Foyer municipal	Avenir Billard
dimanche 8 mai	Course tout terrain - Nid de Loup	Club de Modélisme
dimanche 8 mai	COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945	
dimanche 8 mai	Repas des Anciens Combattants - Foyer municipal	Le Souvenir de Courtenay
samedi 21 mai	Concert - Orgue et Chant - Eglise S ^t Pierre S ^t Paul	Les Amis de l'Orgue
samedi 28 mai	Démonstration d'Aïkido - Gymnase	Aïkido
dimanche 29 mai	Course tout terrain - Nid de Loup	Club de Modélisme
mercredi 8 juin	COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN INDOCHINE	
dimanche 12 juin	Course tout terrain - Nid de Loup	Club de Modélisme
vendredi 17 juin	Spectacle de Danse - Foyer municipal	Ecole municipale de Musique et de Danse
samedi 18 juin	COMMÉMORATION DE L'APPEL HISTORIQUE DU 18 JUIN 1940	
samedi 18 juin	FÊTE DE LA MUSIQUE - FEUX DE LA ST JEAN Foyer municipal + Halle	Ecole municipale de Musique et de Danse Service des Fêtes et Comité de jumelage
dimanche 19 juin	Tournoi d'échecs - Foyer logements	Club d'Echecs
mardi 21 juin	Assemblée générale et repas - Foyer municipal	Les Aînés de Courtenay
jeudi 23 juin	Repas - Foyer municipal	Yoga
vendredi 24 juin	Concert « Taguile », duo de flûtes et cordes - Eglise S ^t Pierre S ^t Paul	Les Amis de l'Orgue
samedi 25 juin	Spectacle « Courtenay chante » - Halle	Courtenay chante
dimanche 26 juin	Course tout terrain - Nid de Loup	Club de Modélisme
dimanche 26 juin	Kermesse - Gymnase	Ecole primaire
jeudi 14 juillet	FÊTE NATIONALE - FEU D'ARTIFICE - JEUX PISCINE - ORCHESTRE-GOÛTER DES AÎNÉS - Place H. Combe - Foyer municipal - Halle	Service des Fêtes Mairie

Informations données à titre indicatif, susceptibles de modifications.



Bravo aux courteniens qui lors du TÉLÉTHON 2010 des 4 et 5 décembre derniers ont permis de récolter 4 706,66 euros. Cette somme permettra de participer au financement des recherches sur les maladies rares.



REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE
Connaissez-vous le RSA activité ?

C'est un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent ou qui reprennent un emploi dont les ressources sont faibles. Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant... le montant du RSA est adapté à votre situation et vous apporte un complément de revenus.
Pour en savoir plus, faites le test RSA sur www.caf.fr ou adressez-vous à votre CAF 0 810 25 45 10.

SOLIDARITÉ

Au mois de décembre dernier, un de nos concitoyens a perdu sa maison lors d'un incendie.



Si vous souhaitez apporter votre soutien à cette famille pour l'aider dans le déblaiement et la reconstruction (bras et/ou matériel : aide physique, matériaux,...) vous pouvez prendre contact avec l'accueil de la Mairie (02.38.97.47.56) ou celui du Centre social (02.38.97.27.80) qui vous mettra en relation.

Développement durable

Pour la cinquième année consécutive, la ville de Courtenay vous donne rendez-vous le jeudi 7 avril 2011 pendant la semaine nationale du développement durable.

Après le bois puis l'eau, le thème central des animations mises en place pour 2011



est celui du **MONDE VÉGÉTAL**.

A nouveau cette année, un « **cadeau Bio** » sera remis à chaque visiteur en échange de bouchons en plastique.

Commencez dès à présent votre collecte !



Jeudi 7 avril, des exposants dont l'activité s'oriente plus spécifiquement autour du **thème du monde végétal** prendront place salle polyvalente.

Des **mini-conférences** seront également mises en place dans l'après-midi.

Dans la salle du foyer municipal, de **nombreux exposants** présenteront d'autres aspects du développement durable : le traitement des déchets, les énergies renouvelables, l'alimentation biologique,....

Les enfants scolarisés à Courtenay seront également impliqués :
- des **repas Bio** et un repas végétarien leur seront proposés au restaurant scolaire du 1^{er} au 7 avril
- une **visite des expositions** mises en place et une **animation spécifique** sont prévues dans ce cadre.

Pour les enfants de la halte garderie, une **animation autour des fruits** sera organisée en collaboration avec le restaurant scolaire.

Au Foyer-logements, l'atelier mémoire pour les personnes retraitées et valides du lundi 4 avril sera animé autour du jeu « **le loto des odeurs végétales** ».

Durant cette même semaine, une **animation plantation** sera proposée aux résidents du Foyer-logements « Les Hautes Loges ».

Pour tous renseignements concernant cette journée, contactez le service communication au 02.38.97.47.59 OU communication@courtenay45.com



Publication de la Mairie de Courtenay - Janvier 2011 - ISSN 1629 - 0887

Imprimé sur papier recyclé par IMPRIMERIE SIGG (89 DOMATS)

Directeur de la publication : F. TISSERAND

Conception : Service Communication - Rédaction : Services municipaux - Mairie de Courtenay

Crédit photos : Mairie de Courtenay - Sandrine Manteau - www.sxc.hu/home

MAIRIE DE COURTENAY - 1 Place Honoré Combe - Fax 02 38 97 37 16 - <http://www.courtenay45.fr> - Courriel : contact@courtenay45.fr

Accueil - Etat civil : 02 38 97 47 56 - Urbanisme - Logement : 02 38 97 47 54 - Secrétariat du Maire : 02 38 97 27 88 - Travaux : 02 38 97 47 53 - Affaires scolaires : 02 38 97 27 88

Comptabilité : 02 38 97 47 52 - Social : 02 38 97 27 80 - Services techniques : 02 38 97 77 84 - Police Municipale : 02 38 97 54 81

Fêtes et Cérémonies : 02 38 97 27 87 - Communication : 02 38 97 47 59 - Culture-Bibliothèque : 02 38 97 34 95

Crèche et Halte Garderie : 02 38 97 46 73 - Accueil de Loisirs et Garderie Périscolaire : 02 38 97 07 91 - Relais Assistantes Maternelles : 02 38 97 45 58

Ecole primaire : 02 38 97 43 05 - Restaurant scolaire : 02 38 97 06 17